

PLAN DE COURS

HIS5299-50

Numéro du cours

ACTIVITÉ DE RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'EUROPE MODERNE
États, pouvoir et représentations dans l'Europe moderne, XVIe-XVIIIe siècle

Titre du cours

A-2023

Session

3

Nombre de crédits

MOODLE

Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

DERUELLE, BENJAMIN

Nom et prénom

8948

Poste

deruelle.benjamin@uqam.ca

Courriel

A-6185

Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Le vendredi de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----|--|----|
| 1 | Description du cours..... | 2 |
| 2 | Place du cours dans le programme - Objectif du cours..... | 2 |
| 3 | Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage..... | 2 |
| 3.1 | Formules pédagogiques spécifiques..... | 2 |
| 4 | Sommaire des évaluations - Pondération..... | 3 |
| 5 | Calendrier du cours..... | 6 |
| 6 | Modalités du cours..... | 8 |
| 6.1 | Modalités de participation au cours..... | 8 |
| 6.2 | Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation..... | 8 |
| 6.3 | Modalités de remise des travaux..... | 8 |
| 6.4 | Modalités de consultation des travaux et des examens..... | 8 |
| 6.5 | Modalités d'évaluation de la langue..... | 8 |
| 6.6 | Modalités d'évaluation des enseignements..... | 8 |
| 7 | Bibliographie Sélective..... | 9 |
| 7.1 | Documentation obligatoire..... | 16 |
| 7.2 | Documentation complémentaire..... | 16 |
| 8 | Références..... | 17 |
| 8.1 | Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat..... | 17 |
| 8.2 | Document et Informations additionnelles..... | 18 |
| 8.3 | Règlements pédagogiques du département d'histoire..... | 19 |
| 8.4 | Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel/Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement..... | 20 |
| 8.5 | Compétences..... | 21 |

1 DESCRIPTION DU COURS

Depuis une quarantaine d'années, l'histoire de l'État a connu un renouveau important qui a placé au cœur de ce champ d'études les relations entre l'exercice du pouvoir et ses représentations. Cet enseignement propose donc aux étudiants et étudiantes d'examiner les rapports dialectiques qu'entretiennent ces deux phénomènes de la fin du Moyen Âge aux guerres de la Révolution et de l'Empire dans des perspectives politiques, sociales et culturelles. Ils aborderont ce thème au travers des grandes problématiques actuelles de l'histoire du pouvoir, comme celles des relations entre l'État et les corps sociaux, de l'articulation entre les théories du pouvoir et sa pratique ou encore de la construction de légitimité. Il s'agira donc d'étudier le fonctionnement de la puissance politique, les contraintes structurelles et conjoncturelles qui pèsent sur son exercice, et la manière dont se construit l'acceptation du pouvoir et de la domination sociale.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce cours s'adresse aux étudiantes et étudiants de baccalauréat de troisième année du programme d'histoire. Il vise à accompagner les étudiants dans la mise en application des connaissances et des méthodes acquises tout au long de leur baccalauréat en travaillant sur des sources originales de la période moderne. Les étudiantes et étudiants y seront guidés tout au long du semestre dans la rédaction d'un article de recherche réalisé à partir de sources historiques sur un sujet qu'ils auront choisi en accord avec le thème du cours et le professeur. Ainsi seront-ils amenés à développer les savoir-faire indispensables pour mener une recherche (recherche documentaire, critique historique, établissement d'une problématique, normes de rédaction scientifiques), leurs qualités de chercheurs (autonomie, esprit de synthèse, collaboration, expression écrite et orale), ainsi que leur maîtrise des compétences spécifiques de l'histoire moderne (paléographie, enjeux historiographiques).

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Le cours propose différentes formes d'activités pédagogiques :

- Des cours magistraux articulés à des travaux dirigés permettent aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances sur l'état actuel de la recherche, ainsi que sur les problèmes théoriques et méthodologiques et de construire semaine après semaine leur corpus de sources, leur problématique et leur article ;
- Des exposés réalisés par les étudiants pour présenter l'état de leurs travaux et le résultat de leur recherche ;
- Des discussions collectives sur les lectures obligatoires, leurs travaux et ceux de leurs camarades pour alimenter leur réflexion individuelle ;
- Des rencontres individuelles avec le professeur pour les accompagner dans la réalisation de leur article.

Le succès des étudiantes et étudiants comme du cours réside ainsi en grande partie dans leur participation active.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

| Types de travaux : Exercices, présentations, examens | Pondération % | Date de remise ou d'examens |
|---|------------------|--|
| 1. Lecture, grille de lecture et participation orale de la séance n° 4 | 10 % | Le 29 septembre 2023 |
| 2. La rédaction d'un résumé présentant le travail de recherche, à déposer sur le Moodle du cours 3. Une bibliographie commentée sur le sujet de recherche choisi, à déposer sur le Moodle du cours | 10 % | Le 27 octobre 2023 |
| 4. L'évaluation des résumés à l'aide d'une grille d'évaluation fournie par le professeur, à déposer sur le Moodle du cours | 10 % | Le 2 novembre 2023 |
| 5. Une présentation orale du sujet de recherche choisi de 10 minutes, suivie d'une discussion de 10 minutes | 10 % | Les 3 ou 10 novembre 2023, selon le programme établi en cours |
| 6. Une communication scientifique orale de 15 minutes pour présenter le résultat de la recherche lors du colloque de fin de session | 20 % | Les 1er ou 8 décembre 2023, selon le programme établi en cours |
| 7. Un article de recherche sur le sujet choisi en accord avec le professeur, à déposer sur le Moodle du cours | 30 % | Le 15 décembre 2023 |
| 8. La présence et la participation active au cours et au colloque | 10 % | Tout au long du trimestre |

EXERCICES

1. Lecture, grille de lecture et participation orale de la séance n° 4 :

Objectifs :

- Cette activité vise à former les étudiants une lecture scientifique ayant pour objectif d'identifier, de comprendre et de réutiliser pour leurs propres travaux les problématiques et la méthode suivant laquelle travaille les historiens.

Démarche :

- Les étudiantes et les étudiants liront les textes proposés par le professeur et relèveront au cours de leur lecture les notions utilisées, les principales pistes de réflexions des auteurs et, à partir de leurs notes, proposeront 3 thématiques de recherche pour envisager la question du rapport entre *États, pouvoir et représentations dans l'Europe moderne* dans le colloque de fin de session. Pour chacune de ces thématiques, ils proposeront trois arguments expliquant leur choix, une notion autour de laquelle s'organise leur thématique, une définition de la notion proposée et une référence bibliographique pour la cerner.
- Le travail doit être nommé comme suit (Nom_de_l'étudiant.e_Grille-de-lecture.docx) et déposé sur le Moodle du cours.

Évaluation :

- Cette activité sera évaluée en fonction de la rigueur avec laquelle la lecture sera faite et la grille de lecture complétée, ainsi qu'en fonction de la participation au débat, et de la pertinence des propositions.

2. La rédaction d'un résumé présentant le travail de recherche, à déposer sur le Moodle du cours

Objectifs :

- L'écriture d'un résumé est la première étape du processus de présentation et d'évaluation de la recherche dans le cadre de la soumission d'une communication à un colloque et à une éventuelle publication. Cette activité vise à familiariser les étudiants avec cet exercice et le processus d'évaluation et de sélection qui a lieu en amont de la tenue d'un événement scientifique.

Démarche :

- Les étudiantes et les étudiants rédigent un résumé de leur projet de recherche en suivant les critères de la grille d'évaluation fournie par le professeur.
- Ce résumé, présenté en *Times new roman*, taille 12 et interligne 1,5, se composera de 2000 caractères au maximum.
- Le travail doit être nommé comme suit (Nom_de_l'étudiant.e_Résumé.docx) et déposé sur le Moodle du cours.

Évaluation :

- Ce résumé sera déposé sur le Moodle du cours le 27 octobre 2023, dernier délai, et comptera à hauteur de 5 % de la note finale.
- Il sera évalué en fonction de sa pertinence au regard des axes de recherche du colloque, de la rigueur de la présentation des sources, de la méthode, des problématiques, ainsi que de son inscription dans l'historiographie et des apports de leur recherche (voir pour cela la grille d'évaluation des résumés fournie par le professeur)

3. Une bibliographie commentée sur le sujet de recherche choisi

Objectifs :

- La rédaction de cette bibliographie doit permettre aux étudiantes et étudiants d'évaluer l'état des connaissances sur la question qu'ils ont choisi de traiter, la pertinence de leurs problématiques et de leur démarche, ainsi que de réfléchir à l'originalité, aux apports et aux limites de leurs travaux.

Démarche :

- Les étudiantes et étudiants établissent une bibliographie commentée concernant leur sujet de recherche et sur laquelle ils s'appuieront pour le traiter.
- Cette bibliographie, présentée en *Times new roman*, taille 12 et interligne 1,5, comportera au minimum : 2 manuels, 2 outils de travail (1 dictionnaire spécialisé, 1 atlas historique), 3 ouvrages spécialisés, 2 articles et 1 thèse non publiée.
- Le travail doit être nommé comme suit (Nom_de_l'étudiant.e_Bibliographie.docx) et déposé sur le Moodle du cours.

Évaluation :

- Cette bibliographie sera déposée sur le Moodle du cours le 27 octobre 2023, dernier délai, et comptera à hauteur de 5 % de la note finale.
- Elle sera évaluée en fonction de sa pertinence, de son actualité et du respect de la présentation des normes bibliographiques (voir pour cela le [Guide des étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire et en archivistique](#))

4. L'évaluation des résumés à l'aide d'une grille d'évaluation fournie par le professeur

Objectifs :

- L'évaluation est un aspect essentiel de la vie des chercheurs. Ils sont évalués en permanence par leurs pairs et les évaluent en permanence en retour. Dans une science interprétative, comme l'histoire, ces évaluations sont un aspect essentiel de la validation du savoir produit. Cet exercice a donc pour objectif de familiariser les étudiantes et les étudiants à ce processus, et à leur apprendre à évaluer une proposition de communication au regard des axes thématiques d'un événement scientifique, ainsi qu'à justifier de leur appréciation.

Démarche :

- Les étudiantes et les étudiants évaluent les résumés de leurs camarades à l'aide de la grille d'évaluation fournie par le professeur.
- Cette grille servira aux étudiantes et étudiants dans le cadre de la présentation des sujets de recherche qui auront lieu les 3 et 10 novembre.
- Le travail doit être nommé comme suit (Nom_de_l'étudiant.e_Grille-evaluation.docx) et déposé sur le Moodle du cours.

Évaluation :

- La grille d'évaluation complétée sera déposée sur le Moodle du cours le 2 novembre 2023, dernier délai, et comptera à hauteur de 10 % de la note finale.
- Il sera évalué en fonction de la pertinence de la notation et des commentaires établis sur les résumés des autres étudiantes et étudiants, ainsi que sur l'usage de cette grille au cours de la discussion qui aura lieu lors de la présentation des résumés.

5. Une présentation orale du sujet de recherche choisi de 10 minutes, suivie d'une discussion de 10 minutes

Objectifs :

- Cette présentation, réalisée à partir du résumé ci-dessus, vise à amener les étudiantes et étudiants à établir la pertinence de leur sujet de recherche au regard des axes problématiques du colloque, à justifier le choix de leurs sources et de leur approche méthodologique, ainsi qu'à évaluer l'apport et les limites de leur démarche.
- La présentation orale est le moment pour les étudiantes et les étudiants de présenter l'état de leur recherche, de confronter leur réflexion au regard du professeur et des autres étudiants, et le cas échéant de se corriger pour mieux réussir leur communication orale et leur article.

Démarche :

- À partir de leur résumé, les étudiantes et étudiants présentent l'état de leur travail de recherche dans un exposé structuré.
- Cet exposé comprend : une présentation de leur sujet, de l'état de l'art (historiographie), de leurs sources, de leur méthodologie, de leurs problématiques et de leur plan.
- À la suite de leur exposé, les étudiantes et les étudiants répondent aux questions du professeur et des autres étudiants qui s'appuient sur leur grille d'évaluation et les commentaires qu'ils y ont formulés.

Évaluation :

- L'exposé et les réponses aux questions qui suivent comptent pour 10 % de la note finale.
- Seront pris en compte dans l'évaluation, l'originalité de la recherche, la pertinence de la thématique, de la problématique et de la documentation choisies, l'organisation structurée de l'argumentation, ainsi que la qualité de l'expression orale et des réponses apportées aux questions.

6. Une communication scientifique orale de 15 minutes pour présenter le résultat de la recherche lors du colloque de fin de session

Objectifs :

- Cet exercice vise à mettre les étudiantes et étudiants dans la situation de communication scientifique et à leur donner une première expérience de la discussion autour du produit de leur recherche.

Démarche :

- Les étudiantes et étudiants présentent le résultat de recherche oralement et publiquement dans le cadre d'un mini colloque, avant de répondre aux questions du professeur et de leurs camarades.

Évaluation :

- Ce travail compte pour 20 % de la note finale.
- Y seront appréciées l'originalité de la recherche, la pertinence de la thématique, de la problématique et de la documentation, les capacités de critique et de synthèse, la rigueur de la démonstration et de l'usage des sources, ainsi que la qualité de l'expression orale et des réponses apportées aux questions.

7. Un article de recherche sur le sujet choisi en accord avec le professeur

Objectifs :

- Cet exercice est destiné à donner une première expérience aux étudiantes et étudiants dans la rédaction d'un article de recherche répondant aux exigences du métier de l'historien.

Démarche :

- Les étudiantes et étudiants rédigent un article d'une vingtaine de pages, en utilisant la police de caractère *Times new roman*, taille 12 et interligne 1,5, selon les normes et les méthodes d'un travail de recherche en histoire (voir pour cela le [Guide des étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire et en archivistique](#))
- Le travail doit être nommé comme suit (Nom_de_l'étudiant.e_article.docx) et déposé sur le Moodle du cours.

Évaluation :

- Ce travail sera déposé sur le Moodle du cours le 15 décembre 2023, dernier délai, et comptera à hauteur de 30 % de la note finale.
- Y seront appréciés non seulement les éléments mis en avant dans l'évaluation de la communication, mais aussi la capacité à y apporter les corrections nécessaires à la suite de la présentation orale, ainsi que l'expression écrite et le respect des normes de rédaction d'un travail de recherche en histoire.

8. Participation active au séminaire et au colloque

Objectifs et démarche :

- Un des objectifs du cours étant de montrer tout le bénéfice que tire la recherche de la collaboration entre chercheurs, et d'exercer les étudiantes et étudiants à soutenir un débat scientifique, la qualité de la participation aux cours fait l'objet d'une évaluation tout au long du trimestre à hauteur de 10 % de la note finale.

Évaluation :

- Seront évaluées l'assiduité aux cours, la régularité et de la qualité de leurs interventions durant le cours, du caractère constructif des questions et des commentaires qu'ils formuleront à leurs camarades lors de la présentation des sujets de recherche en cours, et de leur capacité à discuter de l'argumentation, de la démonstration et des conclusions présentées dans les communications du colloque de fin de session.

5 CALENDRIER DU COURS

| Cours | Date | Activité | Lectures, activités et évaluations |
|-------|----------|--|---|
| 1 | 08/09/23 | Présentation du semestre, organisation du travail et introduction. Introduction : États, pouvoir et représentations dans l'Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècle | |
| 2 | 15/09/23 | Définir son sujet de recherche : la méthode analytique du sujet à la problématique - Penser son sujet et sa problématique - Définir les enjeux de l'étude - Se renseigner (instruments de recherche bibliographique) | Étude de cas : L'exemple de la désertion Voir le Moodle du cours |
| 3 | 22/09/23 | Sources, archives et critique des sources - L'historien et la source - Constitution du corpus - Méthode critique | Lectures obligatoires : Voir Moodle du cours Étude de cas : Blaise de Montluc, gentilhomme gascon |
| 4 | 29/09/23 | Définition du thème et des axes problématiques du colloque de fin de session | Lectures obligatoires : Voir le Moodle du cours Compléter la grille de lecture et la déposer sur le Moodle du cours avant le 28 septembre. Méthodologie : Le résumé et la grille d'évaluation, donner des exemples réels avec un appel à communication et quelques résumés |
| 5 | 06/10/23 | Atelier de lecture de sources : Initiation à la paléographie des textes de l'époque moderne | Travaux dirigés : Voir le Moodle du cours |
| 6 | 13/10/23 | Rendez-vous individuels (30 minutes) de définition du sujet | Préparation du rendez-vous : Arriver avec au moins 2 propositions de sujets (thème, sources, problématique) |
| 7 | 20/10/23 | Rendez-vous individuels (30 minutes) de définition du sujet | |

| | | | |
|-----------|----------|---|--|
| | | Semaine de Lecture | |
| 8 | 27/10/23 | <p style="text-align: center;">Colloque international du Groupe de Recherche en Histoire de la Guerre (GRHG) <i>Étudier la guerre</i> <i>Perspectives historiographiques et épistémologiques de l'histoire de la guerre</i> <i>des années 1950 à nos jours</i> 23 au 25 octobre 2023, à l'UQAM</p> <p style="text-align: center; color: red;">Retour des résumés et de la bibliographie à déposer sur le Moodle du cours avant le 27 octobre.</p> | |
| 9 | 03/11/23 | Présentations et discussion autour des résumés des étudiantes et étudiants | Études de cas : Retour de la grille d'évaluation pour chacun des résumés à déposer sur le Moodle du cours avant le 2 novembre. |
| 10 | 10/11/23 | Présentations et discussion autour des résumés des étudiantes et étudiants | Études de cas |
| 11 | 17/11/23 | Suivi individuel et travail personnel des étudiants pour la préparation de la communication et de l'article | |
| 12 | 24/11/23 | Suivi et individuel et travail personnel des étudiants pour la préparation de la communication et de l'article | |
| 13 | 01/12/23 | Colloque de fin de session (1) : <i>États, pouvoir et représentations dans l'Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècle</i> | |
| 14 | 08/12/23 | Colloque de fin de session (2) : <i>États, pouvoir et représentations dans l'Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècle</i> | |
| 15 | 15/12/23 | Travail individuel des étudiantes (correction et restitution des articles) | |

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

La présence à toutes les séances est indispensable.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – [Règlements pédagogiques](#). Pour les cycles supérieurs, vous réferez également au [Règlement n° 8 des cycles supérieurs](#).

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable – [Règlements pédagogiques](#).

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du [Guide](#) - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10 % de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (<http://www.evaluation.ugam.ca/>).

Cette bibliographie est une bibliographie de travail. Il n'est en aucun cas question de tout lire. Les étudiants y trouveront de quoi alimenter leur réflexion en fonction du sujet de recherche qu'ils auront choisi.

Dictionnaires modernes et contemporains

BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1740 (1697), 4 vol.

Dictionnaire de l'Académie française, Paris, J. B. Coignard, 1694, 2 t. en 1 vol.

Dictionnaire du moyen français (1330-1500), s. d. (<http://www.atilf.fr/dmf/>)

Dictionnaire du moyen français (1330-1500), Laboratoire d'Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, Université de Nancy/CNRS [en ligne : <http://www.atilf.fr/dmf/>].

DIDEROT, Denis, D'ALEMBERT, Jean Le Rond, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Le Breton, 1751-1780, 35 vol.

ESTIENNE, Robert, *Dictionnaire françois-latin, autrement dict les mots françois, avec les manières d'user d'iceux, tourne en latin*, Paris, Robert Estienne, 1549.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts divisé en deux tomes*, La Haye, Rotterdam, 1702 [1690], 2 vol.

MORÉRI, Louis, *Le grand dictionnaire historique : ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1740 (1674), 8 vol.

NICOT, Jean, *Thresor de la langue francoyse*, Paris, David Douceur, 1606.

Outils de travail

ADAM, Antoine, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1948-1956, rééd. 1997.

ANDRÉ, Valérie, KRIEFF, Huguette, *Dictionnaire des femmes des Lumières*, Paris, Honoré Champion éditeur, 2015, 2 vol.

AUDISIO, Gabriel, *Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1991.

BEDOUELLE, Guy, *Dictionnaire d'histoire de l'Église*, Chambray-les-Tours, C.L.D., 1994.

BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : royaume de France XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 2003.

BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire Louis XIV*, Paris, Éd. Robert Laffont, 2015.

BÉLY, Lucien, *La France moderne : 1498-1789*, Paris, PUF, 1994.

BERCÉ, Yves-Marie, *Destins et enjeux du XVII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

BERCÉ, Yves-Marie, *Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

BERCÉ, Yves-Marie. *La naissance dramatique de l'absolutisme, 1598-1661*. Paris, Seuil, 1992.

BERSTEIN, Pierre et Pierre MILZA, *Histoire de l'Europe. Tome 3 : États et identité européenne, XVI^e siècle-1815*, Paris, Hatier, 1994.

BLUCHE, François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.

BOIS, Jean-Pierre, *L'Europe à l'époque moderne. Origines, utopies et réalités de l'idée d'Europe, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999.

BONNEY, Richard, *L'absolutisme*, Paris, PUF, 1989.

CARRASCO, Raphaël et alii, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique*, Paris, Nathan Université, 1991.

- CARRASCO, Raphaël, *L'Espagne classique 1474-1814*, Paris, Hachette, 2006 (1992).
- CORNETTE, Joël (dir.), *La monarchie entre Renaissance et Révolution, 1515-1792*, Paris, Seuil, 2000.
- CORNETTE, Joël, *Chronique du règne de Louis XIV*, Paris, Sedes, 1997.
- CORNETTE, Joël, *Les années cardinales : chronique de la France, 1599-1652*, Paris, Sedes : A. Colin, 2000.
- CORVISIER André (dir.), *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire*, Paris, PUF, 1988.
- COTTRET, Bernard et alii, *Histoire des îles britanniques : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Nathan, 1994.
- COTTRET, Bernard et Monique COTTRET, *Histoire politique de l'Europe XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1996.
- COTTRET, Bernard, *Histoire d'Angleterre : XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2003 (1996).
- DELACROIX, Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, et alii, *Historiographies*, Paris, Gallimard, 2010, 2 vol.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007 [1999].
- DELON, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.
- DELUMEAU, Jean, *L'Italie de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1991.
- DENIS, Michel et Noël BLAYAU, *Le XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1970.
- FAVIER, Jean (dir.), *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Fayard, 1993.
- FIERRO, Alfred, PALLUEL-GUILLARD, André, Tulard, Jean, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française : 1789-1799*, Paris, Robert Laffont, 1987.
- FIERRO, Alfred, PALLUEL-GUILLARD, André, Tulard, Jean, *Histoire et dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Robert Laffont, 1995.
- FOGEL, Michèle, *L'État dans la France moderne : de la fin du XV^e au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 2000, Paris.
- FURET, François, OZOUF, Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, 1122 p.
- GAUVARD, Claude et alii (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, PUF, 2002.
- GUT, Philippe, *L'Italie de la Renaissance à l'Unité : XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 2001.
- HASENOHR Geneviève, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises*, t. 1 : *Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2001 [1939], éd. 1994.
- HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Honoré Champion, 1925-1967, 7 vol. (*Livres rares Général : PC2650H7 V1*)
- JEANNIN, Pierre, *L'Europe du Nord-Ouest et du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1987 (1969).
- JOUANNA, Arlette (dir.), *La France de la Renaissance, histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, 2001.
- JOUANNA, Arlette, BOUCHER, Jacqueline, BILOGHI, Dominique (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, Robert Laffont, 1998.
- LE GOFF, Jacques (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, 1236 p.
- LEBRUN, François, *Le XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1967.

- LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette Livre, 2000.
- MC EVEDY, Colin, *Atlas de l'histoire moderne, jusqu'en 1815*, Paris, R. Laffont, 1985.
- NOËL, Erik (dir.), *Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne (fin xv^e siècle-1792)*, Genève, Droz, 2011.
- PÉREZ, Joseph, *Histoire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 1996
- PÉRONNET, Michel, *Le xvii^e siècle : Des Lumières à la Sainte-Alliance*, Paris, Université Hachette, 1998.
- PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.
- REGUIG, Delphone, *Histoire littéraire du xvii^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2017.
- RICHET, Denis, *La France moderne : l'esprit des institutions*, Paris, Flammarion, 1980 (1973).
- SIMONIN, Michel (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises*, Paris, Fayard, t. 2 : *Le xvi^e siècle*, 2001 [1951].
- The New Cambridge Modern History*, Cambridge, Angleterre Cambridge University Press, 1875 (1957-1965), vol. 1-9.
(Annexe Monographies : D208N4 V1-9)
- Trésor de la langue française informatisé*, Atilf, CNRS, université de Nancy 2, s.d. (<http://atilf.atilf.fr/>).
- TREVOR-ROPER, Hugh, *De la Réforme aux Lumières*, Paris, Gallimard, 1972.
- TUTTLE, Élisabeth, *Les îles Britanniques à l'âge moderne 1485-1783*, Paris, Hachette, 1996.
- VIGUERIE, Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Robert Laffont, 1995.
- Ouvrages spécialisés*
- « De l'État. Fondations juridiques, outils symboliques », *Revue de synthèse*, 1991, numéro thématique.
- ANSART, Pierre, « Le pouvoir de la forme. Pour une approche psycho-anthropologique du rituel », dans Yves Deloye, Claudine Haroche et Olivier Ihl (dir.), *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 21-31.
- APOSTOLIDES, Jean-Marie, *Le roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- BAK, Janos M. « Medieval Symbolology of the State : Percy E. Schramm's Contribution », *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, 4, 1973, p. 33-63.
- BAKOS, Adrianna (dir.). *Politics, Ideology and the Law in Early Modern Europe. Essays in Honor of J. H. M. Salmon*. Rochester, University of Rochester Press, 1994.
- BARBEY, Jean, *Être roi. Le roi et son gouvernement en France, de Clovis à Louis XVI*. Paris, Fayard, 1992.
- BARBEY, Jean. *La fonction royale. Essence et légitimité*. Paris, Nouvelles Éditions latines, 1983.
- BEIK, William, « The Absolutism of Louis XIV as Social Collaboration », *Past & Present*, Volume 188, Issue 1, August 2005, p. 195-224.
- BEIK, William. *Absolutism and Society in Seventeenth-Century France. State, Power, and Provincial Aristocracy in Languedoc*. Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- BLANCHARD, Joël (dir.). *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge*, Paris, Picard, 1995.
- BLOCH Marc, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983 [1924].
- BLOCKMANS, Wim P., « Crisme de leze majesté. Les idées politiques de Charles le Téméraire », *Les Pays-Bas bourguignons. Histoire et institutions. Mélanges André Uyttendaele*, éd. J.M. Duvosquel, J. Nazet, A. Vanrie, Bruxelles, 1996, p. 71–81
- BLOCKMANS, Wim, GENET, Jean-Philippe, *Les origines de l'État moderne en Europe XIII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 7 vol.

- BONNEY, Richard. *Political Change in France under Richelieu and Mazarin: 1624-1661*, Oxford, Oxford University Press, 1978.
- BOONE, Marc, « L'État bourguignon, un État inventeur ou les limites de l'invention », dans *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites*, 2013, p. 133-156.
- BOURDIEU, Pierre, « Le langage autorisé. Notes sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, 1975, p. 183-190.
- BOURDIEU, Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
- BOURDIEU, Pierre, *La noblesse d'État, grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les éditions de Minuit, 1989.
- BOUREAU, Alain, « Les cérémonies royales françaises. Entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, 46, 1991, p. 1253-1264.
- BOUREAU, Alain, « Les enseignements absolutistes de saint Louis, 1610-1630 », dans Chantal Grell et François Laplanche (dir.), *La monarchie absolutiste et l'histoire de France. Théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies royales*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 1987, p. 79-97.
- BOUREAU, Alain, *Le simple corps du roi*. Paris, Éditions de Paris, 1988.
- BRADDICK, Michael, « Administrative performance. The representation of political authority in early modern England » dans Id. et John Walter (dir.), *Negotiating power in Early Modern Society*, Cambridge, CUP, 2001, p. 166-187.
- BRAEKEVELT, Jonas, Un prince de justice. *Vorstelijke wetgeving, soevereiniteit en staatsvorming in het graafschap Vlaanderen tijdens de regering van Filips de Goede (1419-1467)*, sous la direction de Marc Boone, Gand, 2013.
- BRANCOURT, Jean-Pierre, « Des "estats" à l'État : évolution d'un mot », *Archives de philosophie du droit*, 21, 1976, p. 39-54.
- BRAUNSTEIN, Philippe. « Percy Ernst Schramm. Les signes du pouvoir et la symbolique de l'État », *Le Débat*, 14, 1981, p. 166-192.
- BREWER, John, *The Sinews of Power: War, Money, and the English State, 1688-1783*, New York, Knopf, 1988.
- BROWN, Elizabeth A. R., *The 'Lit de Justice': Semantics, Ceremonial, and the Parlement of Paris, 1300-1600*, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1994.
- BRYANT, Lawrence M., *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony. Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986.
- BULST, Neithard, DESCIMON, Robert et GUERREAU, Alain (dir.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècle)*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1996.
- BURNS, John H. « Sovereignty and Constitutional Law in Bodin », *Political Studies*, 7, 1959, p. 174-177.
- BURNS, John H. (dir.). *Histoire de la pensée politique moderne*. Paris, Presses universitaires de France, 1997 (1991).
- CARDAILLAC, Louis, *L'Espagne des rois catholiques. Le prince Don Juan, symbole de l'apogée d'un règne, 1474-1500*. Paris, Autrement, 2000.
- COLLARD, Franck, « Des idées politiques aux images du pouvoir. L'iconographie de la royauté dans le manuscrit des *Vigiles de la mort de Charles VII* de Martial d'Auvergne offert à Charles VIII », dans Id., F. Lachaud, L. Scordia (éd.), *Images, pouvoirs et normes. Exégèse visuelle de la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- CORNETTE, Joël, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du grand siècle*, Paris, Payot, 2000 (1993).
- COSANDEY Fanny (éd.), *Dire et vivre l'ordre social : en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Éd. de l'ÉHESS, 2005.
- COSANDEY, Fanny et DESCIMON, Robert, *L'Absolutisme en France. Histoire et Historiographie*, Seuil, 320 p.
- COSANDEY, Fanny, « Instituer la toute-puissance ? Les rapports d'autorité dans la France d'Ancien Régime », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 17 (2009), p. 39-54.
- COSANDEY, Fanny, *La reine de France. Symbole et pouvoir*, Paris, Gallimard, 2000.
- CROUZET, Denis, « Les fondements idéologiques de la royauté d'Henri IV », dans *Henri IV. Le roi et la reconstruction du royaume*, Pau, J. & D. éditeurs, 1990, p. 165-194.

- D'ARCY BOULTON Jonathan, VEENSTRA Jan R. (dir.), *The Ideology of Burgundy. The promotion of national consciousness, 1364–1565*, Leyde–New York–Cologne, 2006.
- DAUMAS, Maurice, *Images et sociétés dans l'Europe moderne, 15^e – 18^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, chap. 7 « Image et pouvoir politique ».
- DAVID, Marcel, *Le serment du sacre du IX^e au XV^e siècle. Contribution à l'étude des limites juridiques de la souveraineté*, Strasbourg, Palais de l'université, 1951.
- DERUELLE, Benjamin, *De papier, de fer et de sang : chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca. 1460 – ca. 1620)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.
- DESCIMON Robert, GUÉRY Alain, « Un État des Temps Modernes ? », dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France*, t. 2 : Jacques Le Goff (dir.), *L'État et les pouvoirs*, Paris, Seuil, 1989, p. 181-356.
- DESCIMON, Robert, « Les fonctions de la métaphore du mariage politique du roi et de la république. France, XV^e-XVIII^e siècles », *Annales ESC*, 47, 1992, p. 1127-1147.
- DEVAUX, J., « L'image du chef de guerre dans les sources littéraires », *Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes*, t. XXXVII, 1997, p. 115-129.
- DRÉVILLON, Hervé, *L'individu et la guerre : du chevalier Bayard au Soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013.
- DRSKA, V., « La hayne et inimitié que les Franchois, noz ennemis, ont à nous... Les derniers ducs de Bourgogne, des princes d'Empire sur le chemin de la souveraineté ? », dans Alain Marchandise, Bertrand Schnerb, Jacques Devaux (dir.), *Contestations, subversions et altérités aux XIV^e-XVI^e siècles*, 2020, p. 139-152.
- DUMONT, François, « Royauté française et monarchie absolue au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, 58-59, 1963, p. 3-29.
- DUMONT, J., « Le lion enfin couronné. Pensée politique et imaginaire royal au cours des premiers voyages espagnols des princes de la Maison de Bourgogne-Habsbourg », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XCIV, 2016, p. 841-882.
- DURAND, Yves, *L'ordre du monde. Idéal politique et valeurs sociales en France du XVI^e au XVIII^e siècle*. Paris, Sedes, 2001.
- ELIAS, Norbert, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1939).
- ELIAS, Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1976 (1939).
- ELLENIUS, Allan (dir.), *Iconographie, propagande et légitimation*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- ESMEIN, Adhémar, « La maxime *Princeps legibus solutus est* dans l'ancien droit public français », dans Paul Vinogradoff (dir.), *Essays in Legal History*, Londres, Oxford University Press, 1913, p. 201-214.
- FLANDROIS, Isabelle, *L'institution du prince au début du XVII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.
- FOGEL, Michèle, *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle*. Paris, Fayard, 1989.
- FONSECA-BREFE, Ana Claudia, GUALDÉ, Krystel (dir.), *Pouvoirs. Représenter le pouvoir en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Somogy Éditions d'art, 2008.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- FOURNEL, Jean-Louis, Jean-Claude ZANCARINI, *La Politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alessandrai, Edizioni dell'Orso, 2002.
- FRANKLIN, Julian H, *Jean Bodin et la naissance de la théorie absolutiste*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.
- FULBROOK, Mary, *Piety and Politics. Religion and the Rise of Absolutism in England, Württemberg and Prussia*. Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- GAEHTGENS, Thomas W., HOCHNER, Nicole (dir.), *L'image du roi de François I^{er} à Louis XIV*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006.
- GAUDE-FERRAGU, Murielle, *La Reine au Moyen Âge. Le pouvoir au féminin, XIV^e-XV^e siècle*, Paris, Tallandier, 2014.
- GAUVARD, Claude, « De grace especial ». *Crime, État et société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010 (1991).
- GENET, Jean Philippe, LE MENÉ, Michel, *La genèse de l'État moderne*, Paris, Éd. du CNRS, 1987.
- GENET, Jean-Philippe (dir.), *La légitimité implicite*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne-EFR, 2015.

- GENET, Jean-Philippe, « L'État moderne : un modèle opératoire ? », dans *Id.* (dir.), *L'État moderne : genèse. Bilan et perspectives*, Paris, Éditions du CNRS, 1990, p. 261-281.
- GENET, Jean-Philippe, MINEO, Igor, *Marquer la prééminence sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne ; Rome, École française de Rome, 2014.
- GHERMANI, Naïma, *Le prince et son portrait. Incarner le pouvoir dans l'Allemagne du XVI^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- GIESEY, Ralph E., « The Juridic Basis of Dynastic Right to the French Throne », *Transactions of the American Philosophical Society*, Philadelphie, 51, 1961, p. 3-47.
- GIESEY, Ralph E., « Modèles de pouvoir dans les rites royaux en France », *Annales ESC*, 41, 1986, p. 579-599.
- GIESEY, Ralph E., *Cérémonial et puissance souveraine. France XV^e-XVII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1987.
- GIESEY, Ralph E., *Le roi ne meurt jamais : les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1987 (1960).
- GOLUBEVA, Maria, *Models of Political Competence. The Evolution of Political Norms in the Works of Burgundian and Habsburg Court Historians, c. 1470-1700*, Leyde-Boston, 2013.
- GRELL, Chantal, LAPLANCHE, François (dir.), *La monarchie absolutiste et l'histoire en France. Théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1987.
- GRELL, Chantal, PARAVICINI, Werner et VOSS Jürgen (dir.), *Les princes et l'histoire du XIV^e au XVIII^e siècle*. Bonn, Bouver Verlag, 1998.
- GUENÉE, Bernard et Lehoux, Françoise, *Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.
- GUÉRY, Alain, « Le roi est dieu, le roi et Dieu », dans Neithard Bulst, Robert Descimonet Alain Guerreau (dir.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVIII^e siècle)*, sous la direction de Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996, p. 27-47.
- GUÉRY, Alain, « Principe monarchique ou roi très chrétien ? Les funérailles du roi de France », *Revue de synthèse*, 112, 1991, p. 443-454.
- HAMON, Philippe, « Voyez aux Provinces esloignées de la Cour... », *Enjeux spatiaux de la construction monarchique française (XVI^e-XVIII^e siècles)*, *Temps, Espace et Modernités*, colloque du CIEQ, pub. par B. Caulier et Y. Rousseau, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 323-333.
- HARAN, Alexandre, *Le lys et le globe. Messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.
- HARTUNG, Fritz et MOUSNIER, Roland, « Quelques problèmes concernant la monarchie absolue », *Comitato Internazionale di Scienze Storiche. X Congresso Internazionale di Scienze Storiche, Roma 4-11 sept. 1955, Relazioni*, vol. 4, Rome, 1955.
- HENSHALL, Nicholas, *The Myth of Absolutism. Change and Continuity in Early Modern European Monarchy*, New York, Longman, 1992.
- HOCHNER, Nicole, *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006.
- JACKSON, Richard A., *Vivat Rex, histoire des sacres et couronnements en France*, Paris, Ophrys, 1984.
- JOUANNA, Arlette, *Le pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Paris, Gallimard, 2013.
- JOUANNA, Arlette, *Le prince absolu : apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, 2014.
- JOUANNA, Arlette, *Ordre social, mythes et hiérarchie dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1977.
- KANTOROWICZ Ernst, *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1989 (1957).
- KANTOROWICZ, Ernst, *Mourir pour la patrie et autres textes*, Paris, Fayard, 2004 (1984).
- KRYNEN, Jacques, « «Le mort saisit le vif». Genèse médiévale du principe d'instantanéité de la succession royale française », *Journal des Savants*, 1984, p. 187-221.
- KRYNEN, Jacques, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge. Étude de la littérature politique du temps*, Paris, Picard, 1981.
- KRYNEN, Jacques, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993.

- KRYNEN, Jacques, *L'État et la justice, France XIII^e-XX^e siècle*, t. 1, l'idéologie de la magistrature ancienne, Paris, Gallimard, 2009.
- LACHAUD, Frédérique et SCORDIA, Lydwine (dir.), « Au-delà des miroirs : la littérature politique dans la France de Charles VI et Charles VII », *Cahiers de Recherches médiévales et humanistes*, 24, 2012.
- LACHAUD, Frédérique et SCORDIA, Lydwine (dir.), *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen, Publications de l'université de Rouen et du Havre, 2007.
- LE ROY, Étienne et TROTHA, Trutz von (dir.), *La violence et l'État. Formes et évolution d'un monopole*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- LECOQ, Anne-Marie, « La symbolique de l'État. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV » dans Pierre Nora (dir.) *Les lieux de mémoire*. II, *La Nation*, t. 2, Paris, Gallimard, 1986, p. 145-192.
- LECOQ, Anne-Marie, *François I^{er} imaginaire, symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Édition Macula, 1987.
- LIGNEREUX, Yann, *Les rois imaginaires. Une histoire visuelle de la monarchie de Charles VIII à Louis XIV*, Rennes, PUR, 2016.
- MARIN, Louis, *Le portrait du roi*, Paris, Les éditions de minuit, 1981.
- MENEGALDO, Silvère et RIBÉMONT, Benoît (dir.), *Le roi fontaine de justice. Pouvoir judiciaire et pouvoir royal au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 2012.
- MERRICK, Jeffrey, *The Desacralization of the French Monarchy in the Eighteenth-Century*, Baton Rouge, Louisiana University Press, 1990.
- MESNARD, Jean, « La monarchie de droit divin, concept anticlérical », dans Gérard Ferreyrolles (dir.), *Justice et force. Politiques au temps de Pascal*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 111-138.
- MILLER, John, « The Potential for Absolutism in Later Stuart England in the Seventeenth-Century », *History*, 69, 1984, p. 187-207.
- MOTTA, Anne, « Charles III et l'ancienne chevalerie (1559-1608) : le pacte rompu ? », *Annales de l'Est. Charles III, prince et souverain de la Renaissance*, 1 (2013), p. 79-93.
- MOUSNIER, Roland, « Quelques remarques pour une comparaison des monarchies absolues en Europe et en Asie », *Revue historique*, 108, 1984, p. 29-44.
- MUIR, Edward. *Ritual in Early Modern Europe*. Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- PÉREZ, Joseph. *L'Espagne de Philippe II*. Paris, Fayard, 1999.
- POCOCK, John G. A., *Le moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, Presses universitaires de France, Léviathan, Paris, 1997 (1975).
- RENOUX-ZAGAME, Marie-France, « Du juge-prêtre au roi-idole. Droit divin et constitution de l'État dans la pensée juridique française à l'aube des Temps modernes », dans Jean-Louis Thireau (dir.), *Le droit entre laïcisation et néo-sacralisation*, sous la direction de, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 143-186.
- RIGAUDIÈRE, Albert, *Histoire du droit et des institutions dans la France médiévale et moderne*, Paris, 2018.
- SABATIER, Gérard, « Les rois de représentation. Image et pouvoir en Europe (XVI^e-XVII^e siècle) », *Revue de synthèse*, n° 3-4, 1991, pp. 387-422.
- SABATIER, Gérard, « Les rois de représentation. Image et pouvoir (XVI^e-XVII^e siècles) », *Revue de Synthèse*, 1991, n° 3-4, p. 387-422.
- SABATIER, Gérard, « Rappresentare il principe, figurare l'État. Les programmes iconographiques d'État en France et en Italie du XV^e au XVII^e siècles », dans Jean-Philippe Genet (dir.), *Genèse de l'État moderne. Bilans et perspectives*, Paris, Éditions du CNRS, 1990, p. 247-258.
- SABATIER, Gérard, *Versailles ou la figure du roi*, Paris, Albin Michel, 1999.
- SABLON DU CORAIL, Amable, *La guerre, le prince et ses sujets. Les finances des Pays-Bas bourguignons sous Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche (1477-1493)*, Turnhout, Brepols, 2019.
- SALINERO, Grégoire, *Les empires de Charles Quint*, Paris, Ellipses, 2006.

- SASSIER, Yves, *Royauté et idéologie au Moyen Âge : Bas-Empire, monde franc, France (IV^e-XII^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2002.
- SCHAUB, Jean-Frédéric, *La France espagnole. Les racines hispaniques de l'absolutisme français*. Paris, Seuil, 2003.
- SENEILLART, Michel, *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*. Paris, Seuil, 1995.
- SHARPE, James A., *Early Modern England: A Social History 1550-1760*, Londres, E. Arnold, 1987.
- SKINNER, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2001 (1978).
- STEVEN, Pincus, *1688. The First Modern Revolution*, New Haven, Yale university press, 2009, 647 p.
- TILLY, Charles, « Comment la guerre fait l'État et inversement », dans *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe : 990-1990*, p. 119-162.
- TILLY, Charles, « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », *Politix*, 49 (2000), pp. 97-117.
- TYVAERT, Michel, « L'image du roi : légitimité et moralité royales dans les histoires de France au XVII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21, 1974, p. 521-547.
- VALENSISE, Marina, « Le sacre du roi : stratégie symbolique et doctrine politique de la monarchie française », *Annales E.S.C.*, 41, 1986, p. 543-577.
- VIALON, Marina, *Les tournois à la cour de France à la Renaissance (v. 1490-1620)*, Thèse de doctorat Sous la direction de Sabine Frommel (École Pratique des Hautes Études) en juin 2023, <https://patmilitaire.hypotheses.org/6443>
- WALZER, Michael, « On the Role of Symbolism in Political Thought », *Political Science Quarterly*, 82, 1967, p. 191-204.
- WEBER, Max, *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995 (1922), 2 vol.
- WEBER, Max, *La domination*, Paris, la Découverte, 2013 (1914).

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Aucune

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

8.1 RÈGLEMENT N° 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle :

Un [Guide](#) pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce [Guide](#) est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce [Guide](#) veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM ([Règlement n° 5](#)), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation ([Règlements pédagogiques](#)) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations ;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues ;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
 - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc. ;
 - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33 % de la note ;
 - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50 % de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25 % et 40 % de la note globale ;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10 % de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit ;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants ;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable ;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat ;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session ; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation ;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant (**ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026**) :

| Note chiffrée | Lettre | Point | Niveau |
|---------------|--------|-------|-----------|
| 88 % et plus | A+ | 4,3 | Excellent |
| 85 % - 87 % | A | 4,0 | |
| 82 % - 84 % | A- | 3,7 | |
| 78 % - 81 % | B+ | 3,3 | Très bien |
| 75 % - 77 % | B | 3,0 | |
| 72 % - 74 % | B- | 2,7 | |
| 68 % - 71 % | C+ | 2,3 | Bien |
| 65 % - 67 % | C | 2,0 | |
| 62 % - 64 % | C- | 1,7 | |
| 58 % - 61 % | D+ | 1,3 | Passable |
| 55 % - 57 % | D | 1,0 | |
| 54 % et moins | E | 0,0 | Échec |

8.4 POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL/POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'usage de la force. **Exemples** : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. **Exemples** : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. **Exemple** : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique** : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique / Un milieu de travail ou d'études néfaste
- **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscent / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](#).
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique n° 42](#).

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- [CALACS \(Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel\)](#) : **514 529-5252** ou **1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable